

# Flash Info

Mairie de La Villeneuve-en-Chevrie

novembre 2022

## ➤ **Éclairage Public**

Étant donné la hausse importante des factures d'électricité sur 2022 pour nos différents bâtiments et éclairage public, nous sommes contraints de procéder à un changement des horaires de l'éclairage public à compter du **12 novembre** : le matin, l'éclairage débutera à **6h00 au lieu de 5h30** et le soir, il sera éteint à **22h00 au lieu de 23h30**.

Ces horaires pourraient, bien sûr, être modifiés si le contexte le permettait.

## ➤ **Faux Démarcheurs**

La gendarmerie de Bonnières met en garde contre le démarchage à domicile. Des faits récents ont démontré, une fois encore, que les malfaiteurs ciblent plus particulièrement les seniors. Bien souvent, la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire chez la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme ; ils détournent l'attention de la potentielle victime afin d'effectuer un repérage ou de dérober des objets de valeur et des liquidités. Certains se présentent comme des professionnels ou en situation de « détresse » (panne de véhicule, appels téléphoniques à donner). **En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le 17.**

## ➤ **Transport à la demande**

Le Conseil Régional de l'Île de France a créé un système de transport à la demande où sur simple réservation vous pourrez être pris en charge et conduit sur la destination programmée de votre choix. Vous pouvez consulter et réserver sur **tad.idfmobilites.fr**. Vous pouvez également appeler le **09 70 80 98 63** ou **obtenir** tous les renseignements en mairie.

## ➤ **Cérémonie du 11 Novembre**

Comme chaque année, nous rendrons hommage aux combattants des deux dernières guerres mondiales par un défilé au Monument aux Morts le **11 novembre prochain**. Nous vous donnons rendez-vous à **11h00** sur la place pour le démarrage de ce défilé entre la mairie et le cimetière. Après le défilé, un pot amical sera offert au Foyer Communal.

## ➤ **Permanence des Impôts**

Dans le cadre de la campagne des avis d'imposition, la Direction Générale des Finances Publiques met en place, chaque semaine, des permanences sur rendez-vous **jusqu'au 12 décembre dans les locaux de France Services à Bonnières** – Prendre rendez-vous au **01 30 84 06 25**

## ➤ **FAC randonnées**

Le FAC organise des randonnées pédestres **les samedis 5 novembre, 10 décembre 2022, 14 janvier et 11 février 2023.**

A noter qu'en consultant le site de la CCPIF <https://www.ccpif.fr/randonnees-pedestres>, vous y découvrirez les 6 randonnées décrites sur le territoire de l'Agglomération des Portes de l'Île de France entre La Gare de Bonnières et celle de Bréval.

## ➤ **Dates à retenir :**

**23 novembre** : messe pour les défunts de la commune à **19h00**, Église Saint Nicolas.

**4 décembre** : Repas des Anciens à 12h30.

**16 décembre** : Spectacle à 20h30 au Foyer Communal pour le Noël des enfants de la commune.

**7 janvier 2023 à 17h** : Vœux du Maire.

Votre Maire, Alain PEZZALI